

**VILLE DE COLOMIERS**  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 4 novembre 2020 à 18 H 00

**COMPTE-RENDU**

1.	DECISIONS DU MAIRE	<b>L'Assemblée a pris acte de l'information</b>
2.	MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES : "DEMOCRATIE LOCALE - SOLIDARITES" - "PETITE ENFANCE - EDUCATION"	<b>Adopté à l'unanimité</b>
3.	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.) : RENOUVELLEMENT COMPLET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	<b>Adopté à l'unanimité</b>
4.	DELEGATION D'ATTRIBUTION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE (ARTICLES L.2122-22 ET 2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES) – MODIFICATION DE L'ARTICLE 1 DE LA DELIBERATION N°2020-DB-0056 DU 10 JUILLET 2020	<b>Adopté à l'unanimité</b>
5.	COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX : DELEGATION DONNEE AU MAIRE	<b>Adopté à l'unanimité</b>
6.	DESIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL POUR SIEGER AU CONSEIL COLUMERIN DE LA VIE ASSOCIATIVE	<b>Adopté à l'unanimité</b>
7.	BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020 : BUDGET PRINCIPAL	<b>Adopté à l'unanimité</b>
8.	MODIFICATION DU MONTANT DE LA SUBVENTION AFEV - PROJET KAPS "LE PARC SEYCHERON"	<b>Adopté à l'unanimité</b>
9.	ADHESION AU GROUPE AGENCE FRANCE LOCALE	<b>Adopté à l'unanimité</b>
10.	BONS D'ACHAT DE NOEL POUR LES SENIORS	<b>Adopté à l'unanimité</b>
11.	MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS	<b>Adopté à l'unanimité</b>
12.	MISE EN PLACE DU TELETRAVAIL	<b>Adopté à l'unanimité</b>
13.	RAPPORT ANNUEL SUR LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE - EXERCICE 2019	<b>Adopté à l'unanimité</b>
14.	MODIFICATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL PETITE ENFANCE	<b>Adopté à l'unanimité</b>
15.	RENOUVELLEMENT DU LABEL," VILLE AMIE DES ENFANTS", UNICEF 2020-2026	<b>Adopté à l'unanimité</b>
16.	DSCDA- POLE CULTURE - CONSERVATOIRE : CONVENTION ENTRE LE CONSERVATOIRE-VILLE DE COLOMIERS ET LE COLLEGE VOLTAIRE CONCERNANT LES ATELIERS DE MUSIQUES ACTUELLES	<b>Adopté à l'unanimité</b>

**VILLE DE COLOMIERS**  
—  
**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 4 novembre 2020 à 18 H 00**  
—

17.	ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL	<b>Adopté à l'unanimité</b>
18.	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES SERVICES LOCAUX DE COLOMIERS	<b>Adopté à l'unanimité</b>
19.	VŒU DEPOSE PAR LE GROUPE VIVRE MIEUX ENSEMBLE A COLOMIERS	<b>Rejeté</b>